

le crime du jeudi

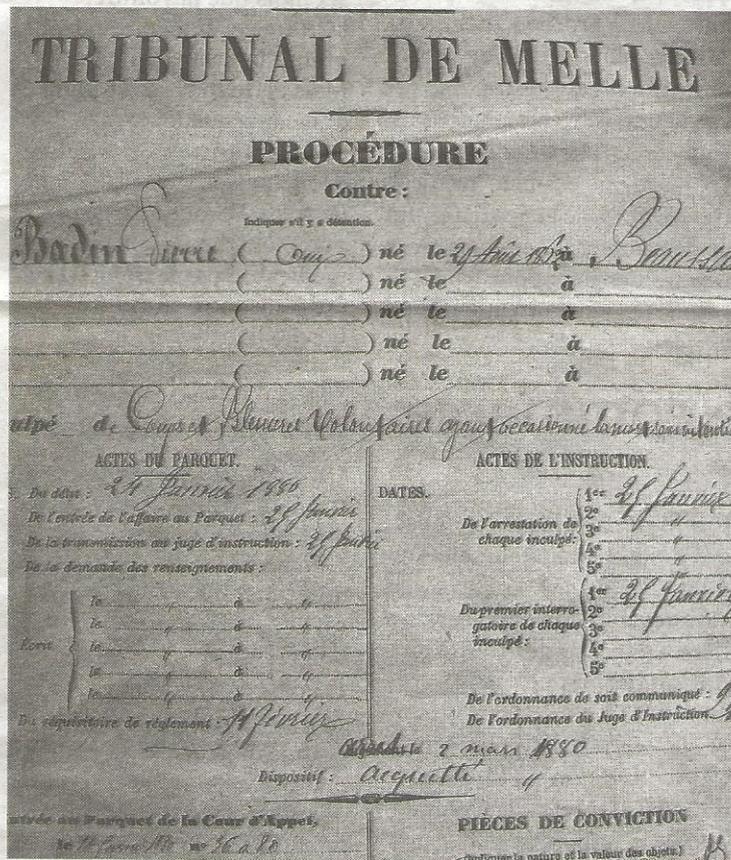
# Agression mortelle à la sortie de la communale

Pour la 8<sup>e</sup> année, Olivier Goudeau ouvre de nouveau les archives judiciaires du département. Aujourd'hui, l'affaire Pierre Badin, à Beaussais en 1880.

Nous sommes le 24 janvier 1880. A l'école communale de Beaussais près de Melle, l'ambiance est tendue. Pierre Badin, 17 ans, est passablement énervé. La cause de sa mauvaise humeur ? La tenue vestimentaire d'un de ses camarades nommé Larchier. Le motif est pour le moins futile mais l'exaspération du jeune homme bien réelle. Au comble de l'exaspération, Badin profite de la récréation pour frapper Larchier et son camarade, Louis Melin. L'incident semble clos au moment du retour en classe. L'instituteur, M. Thibault, ne remarque rien de particulier pendant son cours. Pourtant, Pierre Badin poursuit ses provocations à l'égard de Larchier, le menaçant à voix basse.

## L'agresseur à présent agressé paniqué

A 16 h 30, Larchier et Melin quittent l'établissement scolaire et prennent la route de leur domicile. Arrivés sur le chemin de Pillac, situé à moins de 300 mètres de l'école, les deux amis se retrouvent face à Pierre Badin. Visiblement, il est là pour en découdre. Il se



Une pièce du dossier Pierre Badin extraite de passionnantes archives judiciaires du département qu'Olivier Goudeau nous ouvre chaque jeudi de l'été.

saisit aussitôt de Larchier par le col avant de le frapper. Une lutte farouche s'engage. Badin laisse éclater une colère contenue depuis le matin. C'est à ce moment-là que des cris d'adulte stoppent net le pugi-

lat: les gendarmes viennent d'arriver sur les lieux au hasard de leur tournée.

Un sermon s'en suit. Les jeunes promettent de ne pas recommencer. Dès que les gendarmes sont repartis, Badin

se jette de nouveau sur Larchier avant d'être projeté au sol par un coup violent. C'est Louis Melin, venu porter secours à son camarade Larchier. Badin est à terre. A quelques pas de lui, Melin le défie du regard. L'agresseur est à présent agressé. Il panique, regarde autour de lui. A quelques centimètres, une grosse pierre s'offre à lui. L'occasion est inespérée. D'un geste rapide, il s'en saisit et la projette avec force sur la tête de Melin qui s'écroule aussitôt.

Les secours, arrivés quelques instants plus tard, ne peuvent que constater le décès du jeune homme. Le 2 mars, soit un peu plus d'un mois après les faits, Pierre Badin est traduit devant la cour d'assises des Deux-Sèvres pour répondre devant les jurés de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Au procès, le médecin légiste explique que la pierre de 500 grammes a fracturé l'os temporal provoquant une mort instantanée. Malgré une conduite jugée médiocre, Pierre Badin est déclaré non coupable par le tribunal. Le soir même, il est donc ressorti libre du tribunal.

Jeudi prochain : l'affaire Guérin à Rigny en 1866.

Pierre BADIN né 29.08.1862 aux chaumes habite les chaumes de Beaussais de Louis BADIN et Elizabeth AUGERON  
- Louis MELIN né 24 mai 1861 à St Vincent la Châtre habite Pillac (C<sup>te</sup> Sèvres) de Pierre MEUN et Marie Mad. INGRAMM